BÉDÉE

Mairie
2, rue de Rennes
35137 BEDEE
Tél : 02.99.06.18.20

Convocation du 16 juin 2026
Affichée / Publiée le 16/06/2026

Conseillers Municipaux :

En exercice :	**27**
Quorum :	**14**
Présents :	22
Absents :	**6**
Procurations :	4
Votants :	25

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2026

Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 035-213500234-20260622-DCM22062026079-DE

LE VINGT DEUX JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué conformément aux articles L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Joseph THEBAULT, Maire.**

PRESENTS : Joseph THEBAULT, **Maire,** Régine LEFEUVRE, Jean-Paul RONSIN, Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Chrystel CAULET, Mathieu LEVILLAIN, Christine PERTUISEL, Raymond BLOUET, **Adjoints.** Annick VIVIEN, Francine RABINIAUX, Valérie HAMONIC, Caroline COPPENS, Régis BOUGIS, Nicolas VOLLE, Flavie ANNE, David LE LARGE, Lydie THEBAULT, Angélique CHARVET, Gwenaëlle PENSIVY, Vincent GRUFFAT, Alexis FAUCHEUX.

EXCUSÉS ET ABSENTS : Jean RONSIN, Agnès GODREUIL, Nicolas VOLLE, Geoffroy CLAIN, Pierre PIRON, Mathias JOLY.

PROCURATIONS : Jean RONSIN à Raymond BLOUET, Agnès GODREUIL à Annick VIVIEN, Geoffroy CLAIN à Régine LEFEUVRE, Pierre PIRON à Jean-Paul RONSIN.

SECRETAIRE de SEANCE : Régine LEFEUVRE.

OBJET : CREATION d'UN EMPLOI d'ATTACHÉ TERRITORIAL (N°2026-079)

Monsieur Le Maire indique que le conseil municipal est compétent pour créer et modifier les emplois de la commune. Il rappelle que les emplois territoriaux relèvent d'une catégorie, d'une filière, d'un cadre d'emplois et d'un grade ou de plusieurs grades.
Il ajoute que par délibération 2007-061 du 23/04/2007, le conseil municipal avait créé un emploi d'attaché territorial, pourvu par contrat. L'agent qui occupe cet emploi d'attaché contractuel fera valoir ses droits à la retraite à la fin de l'année.
Monsieur le Maire indique qu'un recrutement va intervenir sur des fonctions différentes, dans le cadre d'une évolution de l'organigramme. Le CST a émis un avis favorable à cette évolution.

Afin d'engager une procédure de recrutement, Monsieur le Maire propose de créer un emploi d'attaché territorial à temps complet. L'effectif administratif global sera maintenu puisque l'emploi d'attaché contractuel sera vacant en fin d'année et qu'il sera supprimé au premier semestre 2027.
Le CST, réuni le 16 juin, a émis un avis favorable à cette création d'emploi.

Dans cette perspective, Monsieur Le Maire propose de créer un emploi à temps complet du cadre d'emplois des attachés territoriaux ; filière administrative, catégorie A, grade d'attaché territorial.

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'article L313-1 et les articles L332-8 à L332-12,
Vu le budget général de la commune et les crédits inscrits au chapitre 012,

A l'unanimité, le conseil municipal :
- crée un emploi à temps complet d'attaché territorial (Catégorie A - filière administrative – grade d'attaché territorial),
- actualise le tableau des effectifs en intégrant cette décision,
- précise que cet emploi sera accessible par les voies statutaires, ou, à défaut, par voie contractuelle, conformément aux dispositions du Code général de la fonction publique.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE,
Joseph THEBAULT.

MAIRIE DE BÉDÉE (ILLE-ET-VILAINE)